

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif



Séance tenue le 10 novembre 2004

Numéro de la résolution CE04 2128

Il est

RÉSOLU :

- 1- de recevoir la proposition de politique de développement culturel pour la Ville de Montréal;
- 2- de confier à l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) le mandat de tenir des audiences publiques sur cette proposition de politique.

Adopté à l'unanimité.

1040118001
12.002

-- Signé par Colette FRASER/MONTREAL le 2004-11-15 08:56:39, en fonction de /MONTREAL.

Michel PRESCOTT

Colette FRASER

Vice-président du comité exécutif

Greffière adjointe par intérim